

EXPLOITATION DU LEPA DE BAZAS (GIRONDE)

VISITE DU 3 JUIN 1983

COMPTE RENDU

Observations et considérations générales

L'exploitation est limitée dans sa surface (25 ha) sans possibilité sérieuse d'extension. Les terres assez médiocres, non irriguées sont réservées à la production fourragère destinée au troupeau de vaches allaitantes dont les résultats techniques et économiques se sont sérieusement améliorés en 1982. Pour la première fois ce troupeau composé pour moitié d'animaux de race bazadaise est crédible et peut servir de support à l'action engagée pour le maintien, voire le développement de cette race à sauvegarder. Les résultats concernant l'atelier de production de poulets sans label sont également bons et en progrès. Il en résulte pour la première année un revenu agricole très correct après couverture des charges salariales relatives à un salarié permanent

Cependant des aménagements restent à faire : mises en place de la petite retenue d'eau nécessaire pour obtenir une production fourragère plus régulière et plus importante, extension des bâtiments pour les animaux et pour les différents stockages. Compte tenu de la situation financière délicate (fonds de roulement fortement négatif depuis de nombreuses années) l'exploitation ne peut prendre en charge les dépenses correspondantes.

L'autre élément favorable, à mon avis aussi important est la présence récente d'une petite équipe très motivée, décidée à poursuivre le redressement amorcé, à améliorer l'utilisation pédagogique et à engager une véritable ouverture sur l'extérieur. Il convient de lui faire confiance et de l'épauler. En effet un gros travail reste à faire pour recueillir et diffuser les informations susceptibles d'être fournies par l'exploitation (il y a peu d'éléments disponibles sur les dernières années).

Une réflexion intéressante s'est engagée sur ce point dans le cadre du projet d'établissement. Les élèves participant aux activités de l'exploitation mais certaines modalités peuvent être améliorées.

Jusqu'à présent le milieu agricole local était réticent vis à vis de cette exploitation ce qui explique en même temps que les résultats antérieurs médiocres remontant assez loin dans le temps, la faible ouverture sur l'extérieur. Des relations suivies et intéressantes existent cependant avec les groupements de producteurs.

La situation financière reste franchement critique. Cette exploitation juste viable sera toujours fragile dans une petite région agricole elle-même difficile contrastant avec les zones viticoles qui la bordent. L'exploitation est ainsi un peu le reflet des exploitations de la région et en cela elle peut être intéressante pour les activités locales de développement à promouvoir.

1. Une situation foncière sans changement.

La superficie de l'exploitation soit 24 hectares de S.A.U. est restée identique au cours de ces dernières années. Le domaine en propriété est bien groupé autour des bâtiments. Etant en zone urbaine et bordant sur plusieurs côtés des zones constructibles, il sera difficile d'obtenir les quelques hectares supplémentaires qui seraient nécessaires pour l'alimentation du troupeau bovin. Peut être quelques parcelles se trouveront disponibles au moment de la réalisation de la rocade routière.

En outre, l'accès à un certain nombre de parcelles reste difficile à certaines périodes, le chemin bordant l'exploitation par le Sud devenant impraticable. En revanche le chemin reliant l'établissement à l'exploitation en très mauvais état lors de la précédente visite est en cours d'aménagement notamment par empierrage.

Pour valoriser les terres sablo-limoneuses, sèches en été, l'irrigation est toujours prévue ; l'exploitation dispose de l'équipement de surface mais pas de station de pompage.

Le projet de retenue d'eau présenté en 1981, trop ambitieux n'a pas été maintenu. Un projet beaucoup plus modeste et surtout plus réaliste est à l'étude. La capacité de 2.000 m³ obtenue par curage et aménagement de la retenue existante permettrait l'irrigation de cinq hectares.

Cette réalisation m'apparaît être un préalable à l'évolution de l'orientation de l'exploitation soit par intensification fourragère (maïs fourrage) soit par introduction d'une culture, spéciale, tabac par exemple.

2. Une orientation générale valable mais encore à confirmer; des résultats en nette amélioration.

La répartition des surfaces est la suivante (en hectares)

	CAMPAGNE	CAMPAGNE	CAMPAGNE	CAMPAGNE
	79.80	80.81	81.82	82.83
Prairies permanentes	8,5	7,6	8,6	8,6
Prairies temporaires	11	11,6	11	11
Fourrages annuels	2,6	1,9	2	2,1
Parcours	2	2	2	2

Grande stabilité de l'utilisation des surfaces liée à la présence du troupeau de vaches allaitantes.

. Productions végétales : Le maïs-grains a été abandonné, le rendement était faible dans cette terre légère non irriguée. De même, le sorgho-fourrage plus résistant à la sécheresse remplace avec succès le maïs-fourrage. Le chargement soit 1,25 ha de surface fourragère par unité gros bétail peut paraître assez faible. Cependant la nature des terres et la conduite en culture sèche ne permettent pas à mon avis une amélioration importante. Il en résulte des difficultés pour satisfaire avec une marge de sécurité suffisante les besoins fourragers. Toute baisse de production à la suite d'un incident climatique ou technique risque d'avoir des répercussions importantes. Diminuer le troupeau ? ce n'est pas une solution, l'effectif étant déjà assez faible pour supporter les charges de structure. Il reste deux possibilités = obtenir cinq à six hectares supplémentaires, ce qui sera difficile, ou mettre en oeuvre rapidement l'irrigation partielle évoquée au paragraphe précédent.

. Productions animales :

Le troupeau bovin comprend actuellement 20 vaches allaitantes et 13 génisses moitié de race bazadaise, moitié de race blonde d'aquitaine. La productivité numérique s'est améliorée atteignant en 1982, 85 %. Les veaux mâles vendus entre 4 semaines et 7 mois et toutes les femelles sont gardées. La commercialisation se fait par l'intermédiaire du groupement de producteurs bovins qui participe au contrôle de croissance des génisses.

La présence de la race bazadaise doit être maintenue pour soutenir l'effort engagé dans la région pour sauvegarder cette race en raison de la qualité des veaux de boucherie et de la facilité de vêlage.

Les résultats économiques sont en nette progression. Cependant l'évolution de la marge brute par unité est à retenir avec grande prudence en raison de l'influence de la variation des stocks (voir paragraphe sur la situation financière).

Les animaux apparaissent en bon état et bien conformés, avis partagé par le technicien du groupement.

Il convient de maintenir voire de poursuivre l'amélioration très nette de cette production constatée au cours des 18 derniers mois.

A terme deux hypothèses sont à examiner de près soit porter l'effectif de vaches allaitantes à 25 ou 28 têtes pour la production de brouillards, soit réduire à 15 têtes, ce troupeau et le compléter par l'engraissement de veaux ou éventuellement de vaches maigres, chaque cas supposant une intensification fourragère par introduction de maïs-fourrage par la possibilité d'irriguer. Le choix sera à faire en fonction de l'étude économique en liaison avec le groupement (problème de commercialisation) et de l'intérêt pédagogique (formation des jeunes, impact sur la petite région) tout en évitant une dispersion trop grande source de charges supplémentaires.

L'élevage avicole consiste en la production de 20.000 poulets par bandes de 5.000, sous label (fermier du pays d'Albret). L'élevage à partir de poussins fournis par les accoucheurs étroitement liés au groupement dure 12 semaines dont 5 semaines au maximum à l'intérieur du bâtiment dont l'isolation pose parfois problème. L'élevage est bien conduit, ce qui explique l'amélioration de la qualité des poulets fournis reconnue par le groupement de producteurs de poulets fermiers. Cette qualité n'a pas été totalement valorisée à la suite du retard de l'enlèvement d'une bande par l'abattoir et de la répercussion sur le classement des carcasses des incidents techniques de la chaîne d'abattage. Néanmoins pour l'exercice 82 la marge brute par poulet est nettement supérieure à celle des années antérieures car elle

(atteint 2,30)

francs contre 0,70 en 1981 et 1,10 en 1980, retrouvant ainsi en francs constants la valeur atteinte en 1979. Il est peut être possible d'augmenter le nombre de poulets par bande mais il faudra s'assurer au préalable de l'absorption, dans des conditions convenables, par l'abattoir. L'extension de l'élevage avicole à un atelier de production de canards prêts à gaver est aussi envisagé mais supposant d'autres contraintes (équipement, main-d'oeuvre, débouchés à préciser...) une étude prévisionnelle précise sera au préalable nécessaire.

En conclusion, on retiendra :

- la nette amélioration dans la conduite technique et des résultats
- l'assez bonne représentativité des exploitations de la petite région.

Bâtiments : Les indications du précédent compte-rendu restent valables. La stabulation libre d'une trentaine de places est bien orientée et peut être agrandie. En revanche il manque un bâtiment pour le logement des génisses et l'abri pour le matériel est insuffisant. Les petits bâtiments non fonctionnels de l'ancienne métairie sont utilisés au mieux pour divers stockage et abriter les jeunes animaux. Le logement n'est pas utilisé, quelques réparations étant nécessaires. Le couloir de contention avec bascule fixe est utilisé mais pourrait être amélioré.

Matériel : Il n'y a pas de changement dans l'équipement en tracteurs. L'exploitation dispose d'une chaîne complète de matériel pour la récolte du foin et l'établissement a acquis une désileuse il y a deux ans. L'ensilage est réalisé par la C.U.M.A. Il convient de noter les bonnes relations avec l'atelier pédagogique de l'établissement qui assure l'entretien du matériel.

Personnel : Sur ce point la situation s'est nettement améliorée puisqu'en dehors de la présence récente d'un chef de travaux, responsable, l'exploitation a recruté et rémunère un salarié permanent.